



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°11-16

L'an deux mille onze,  
Le 29 novembre, à Neufchâteau

Date de convocation	26 octobre 2011
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	2

#### Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, Mme Michèle ANDRIEUX, M. François BUSSIERE, M. Robert COURTY, Mme Annie DAZAC, M. André DEGUIS, Mme Arlette CHARBONNIER, M. André JANNOT, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, M. Simon LECLERC, M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorf), M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNIET, Mme Morgane PITEL, M. Daniel ROUVENACH, M. Arnaud SALVINI, M. Daniel TOURNAY (qui a reçu pouvoir de M. Porcelli), M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Alain VERNEAU

#### Objet de la délibération :

**TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Le Président expose à l'assemblée :

- qu'il est nécessaire de transformer l'emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif de 2ème classe en un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif de 1ère classe,
- que le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable lors de sa séance du 18 octobre 2011,

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité :

- décide la transformation à compter du 1er novembre 2011 de l'emploi permanent d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet en un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif de 1ère classe,
- dégage les crédits correspondants,
- donne pouvoir au Président pour le recrutement de l'agent.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY